UNE EPITHAPHE PEU COMMUNE

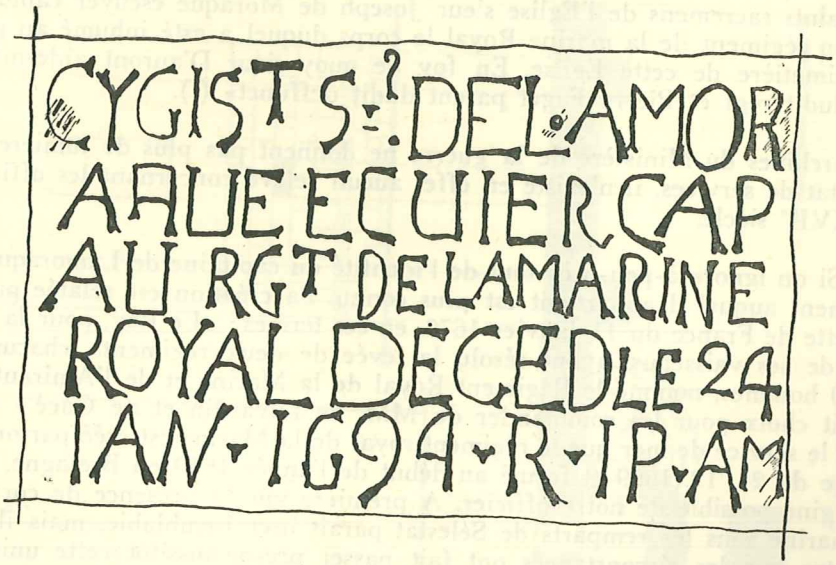

Peu de Sélestadiens connaissent l'épitaphe de cet officier de Louis XIV, grossièrement gravée sur une pierre du mur méridional de l'église Saint-Georges et dont on peut à peine encore interpréter le texte reproduit ci-dessus:

«CY GIST SIEUR DE LAMORAQUE
ECUYER-CAPITAINE
AU RGT DE LA MARINE
ROYAL, DECEDE LE 24
JANVIER 1694 - R. I. P. AMEN.»

Si la pierre des Vosges exposée aux intempéries résiste mal aux outrages du temps, c'est surtout en dernier lieu les éclats d'obus de début 1945 qui ont mutilé cette pierre tombale peu habituelle.

Par son originalité déjà cette épitaphe mérite d'être reproduite dans l'Annuaire, mais il y a plus : le souvenir de ce capitaine et de son régiment évoque la période d'intégration de la province d'Alsace et de l'ancienne ville impériale libre de Sélestat dans la communauté française entre les traités de Munster et de Ryswick.

On aurait tellement aimé savoir davantage sur l'identité de cet officier, son âge ou même la cause de sa mort ; l'état civil de l'époque, c'est-à-dire le registre des enterrements, tenu par le curé de la paroisse Daniel Loyans, ne donne guère plus de renseignements sur lui :

> «L'an mil six cent quatre vingt quatorze le vingt quatrième janvier est décédé en la communion des fidèles après avoir esté bien pourvu des saints sacremens de l'Eglise sieur Joseph de Moraque escuyer capitaine au régiment de la marine Royal le corps duquel a esté inhumé au petit cimetière de cette Eglise. En foy de quoy sieur D'auront aide-major dudit régt et Pierre Faget parent dudit deffunct» (1).

Les archives du Ministère de la guerre ne donnent pas plus de lumière sur son état de services, il n'existe en effet aucun relevé concernant les officiers du XVIIe siècle.

Si on ignore à-peu-près tout de l'identité du capitaine de Lamoraque, le régiment auquel il appartient est plus connu. Sa création est relatée par la Gazette de France du 11 janvier 1670, en ces termes : «Le Roy, pour la seureté de ses vaisseaux ayant résolu la levée de deux régiments, chacun de 2.000 hommes, nommé le Régiment Royal de la Marine et de l'Amirauté (2) a fait choix pour les commander de MM. de Lavardin et de Gacé.» C'est pour le service de mer que le régiment royal de la Marine est créé par ordonnance du 24. 12. 1669 et formé au début de l'année 1670 en Bretagne, pays d'origine possible de notre officier. A première vue la présence de corps de la marine sous les remparts de Sélestat paraît invraisemblable, mais il faut ajouter que les circonstances ont fait passer presqu'aussitôt cette unité au service de terre, où elle est toujours restée depuis malgré son nom ; ce sera plus tard le 60e régiment d'infanterie (3).

«Les coups de mousquet ne nous arrêteront point» est sa devise qui prend un ton ironique, quand on pense que son quatrième Colonel-Lieutenant, Louis Fauste de Brichanteau, marquis de Nangis, s'est fait tuer en 1690 à Waldshut en Bade par un coup de mousquet. Quant aux drapeaux d'ordonnance de ce régiment, ils sont écartelés de bleu céleste et d'aurore avec la croix blanche fleurdelysée d'or.

Quand ce régiment passera l'hiver 1693-94 à Sélestat, ce ne sera pas son premier séjour en Alsace ni sur le Rhin, où au cours de la guerre de Hollande (1670-1678), et de celle de la Ligue d'Augsbourg (1681-1697), les Impériaux menacent fréquemment la frontière. Il participe ainsi en 1672 au passage du Rhin sous le commandement de Condé. En 1675 il est à Mul-

1) Archives municipales de Sélestat (AMS), *Décès* (1685-1724), p. 108, n° 5 de 1694.
2) Le futur 61e régiment d'infanterie.
3) Voir Louis SUSANE, *Histoire de l'ancienne Infanterie française, Paris, 1852*, t. VI, p. 93.

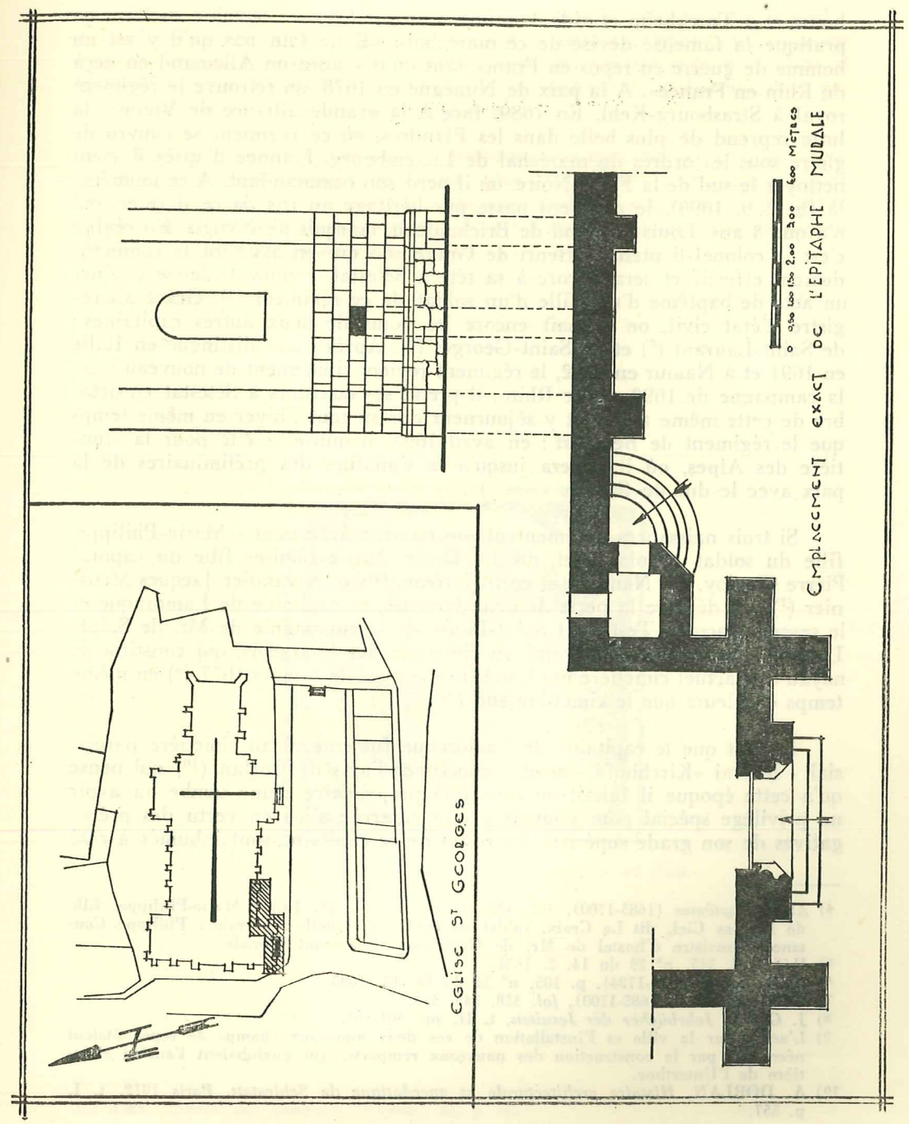

house et à Turckheim et aide Turenne à libérer l'Alsace envahie, mettant en pratique la fameuse devise de ce maréchal : «Il ne faut pas qu'il y ait un homme de guerre en repos en France tant qu'il y aura un Allemand en deçà du Rhin en France». A la paix de Nimègue en 1678, on retrouve le régiment royal à Strasbourg-Kehl. En 1689, face à la grande alliance de Vienne, la lutte reprend de plus belle dans les Flandres, où ce régiment se couvre de gloire sous les ordres du maréchal de Luxembourg. L'année d'après il vient nettoyer le sud de la Forêt-Noire, où il perd son commandant. A ce moment-là (le 3. 9. 1690), le régiment passe par héritage au fils de ce dernier, qui n'a que 8 ans, Louis-Armand de Brichanteau, marquis de Nangis. En réalité c'est le colonel-lieutenant Henri de Gravenson qui en assurera le commandement effectif et sera encore à sa tête à Sélestat, comme le laisse deviner un acte de baptême d'une fille d'un soldat de ce régiment ([4]). Grâce au registre d'état civil, on connaît encore les noms de deux autres capitaines : de Saint-Laurant ([5]) et de Saint-Georges ([6]). Après s'être distingué en Italie en 1691 et à Namur en 1692, le régiment revient finalement de nouveau faire la campagne de 1693 sur le Rhin ; il prend ses quartiers à Sélestat en octobre de cette même année et y séjournera durant tout l'hiver en même temps que le régiment de Bercourt ; en avril 1694, il quitte la cité pour la frontière des Alpes, où il restera jusqu'à la signature des préliminaires de la paix avec le duc de Savoie.

Si trois naissances agrémentent son passage à Sélestat - Marie-Philippe, fille du soldat Nicolas Ciel, dit La Croix, Marie-Louise, fille du caporal Pierre Chedoy, dit Nanthia, et enfin Jérôme, fils du vivandier Jacques Meusnier ([7]) - il déplore la perte de deux hommes, le capitaine de Lamoraque et le sergent Jacques Testu, dit Saint-Louis, de la compagnie de Mr. de Saint-Laurent ; ce dernier est enterré au cimetière des bourgeois, qui constitue le noyau de l'actuel cimetière nord, qui fut inauguré le 8 mars 1677 ([8]) en même temps d'ailleurs que le cimetière sud ([9]).

Le fait que le capitaine de Lamoraque fut enterré au cimetière paroissial - le vrai «Kirchhof» - semble confirmer l'avis de Dorlan ([10]) qui pense qu'à cette époque il fallait ou être déjà propriétaire d'une tombe ou avoir un privilège spécial pour pouvoir y être enterré : ainsi en vertu des prérogatives de son grade supérieur les restes de ce capitaine sont inhumés à côté

---

4) AMS, *Baptêmes* (1685-1700), *fol.* 338, n° 267 du 14. 12. 1693 : Marie-Philippe, fille de Nicolas Ciel, dit La Croix, soldat de la Cie Colonelle ; parrain : Philippe Coutancer, «maistre d'hostel de Mr. de Gravenson, lieutenant-colonel».
5) *Ibid.*, *fol.* 345, n° 29 du 14. 2. 1694.
6) AMS, *Décès* (1685-1724), p. 105, n° 54 du 19. 12. 1693.
7) AMS, *Baptêmes* (1685-1700), *fol.* 338, 345, 391.
8) J. GENY, *Jahrbücher der Jesuiten*, t. II, pp. 101-102.
9) L'achat par la ville et l'installation de ces deux nouveaux champs de repos étaient nécessités par la construction des nouveaux remparts, qui englobaient l'ancien cimetière de l'Unterthor.
10) A. DORLAN, *Histoire architecturale et anecdotique de Schlestatt, Paris 1912*, t. I, p. 357.

de l'église. En cette fin du XVIIe siècle, on n'observe même plus la vieille prescription qui défendait aux fossoyeurs de creuser les tombes trop près des murs de l'église, pour ne pas abîmer les fondations, comme il est écrit dans la formule de leur serment : «...besonder nit zu nahe an die Kilchmuren, dadurch dem fundament nit schade beschehe...» ([11]).

Après cette courte évocation historique, pourquoi ne pas rendre hommage à ce graveur anonyme qui a eu l'idée originale de prendre une pierre même de l'église pour porter cette épitaphe ? A lui seul revient le mérite d'avoir ainsi sauvegardé le souvenir de cet écuyer capitaine, à la mémoire duquel ces quelques lignes sont dédiées.

Dr. M. K.

Initiale C avec Joueur de Cornemuse et Fou
CASSIODORUS, Opera varia, 1533

---

11) AMS, Recueil des Serments *(Eidbuch I)*, p. 98.